

2022

Chiffres Clés

Rapport annuel

Services, actions, projets 

Finances et gestion 

Instances communautaires 

Ressources humaines 

SOMMAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	P.3
Situation financière	p.4-6
Organigramme des services	p.7
PÔLE SPORT, ENFANCE, CULTURE	p.8
Action culturelle et sportive	p.8
ARGONA	p.8
Relais Petite Enfance	p.8
PÔLE HABITAT - URBANISME	p.9
PÔLE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	p.10
Développement économique	p.10
Programme LEADER	p.11
Développement touristique	p.11
Parc Argonne Découverte	p.12
Office de tourisme Destination Sud-Ardenne	p.13
Trame Verte et Bleue	p.13
Natura 2000	p.14
Agriculture	p.15
SERVICES À LA POPULATION	P.16
Services à la population	p.16-17
Santé	p.18
PÔLE TECHNIQUE	P.19
Déchets ménagers	p.19



LES INSTANCES ÉLUES

DÉLÉGATIONS DES ÉLUS

- Benoît SINGLIT (Maire de Bairon et ses environs) Président,
- Yann DUGARD (Maire de Vouziers) 1^{er} Vice-président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat,
- Christophe MANCEAUX (Maire de Leffincourt) 2^{ème} Vice-président en charge de l'Agriculture, de la Gouvernance et de la Communication,
- Vincent FLEURY (Maire de Monthois) 3^{ème} Vice-président en charge des Finances, du Suivi des grands équipements et des travaux,
- Pierre LAURENT-CHAUVET (Maire de Champigneulle) 4^{ème} Vice-président en charge du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat,
- Désiré NANJI (Maire de Buzancy) 5^{ème} Vice-président en charge des Services à la population,
- Danielle ANDREY (Maire de Montgon) 6^{ème} Vice-présidente en charge de l'Environnement et du Développement touristique,
- Roland CANIVENQ (Maire de Toges) 7^{ème} Vice-président en charge du Sport et de la Culture.

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **30** réunions des **10** commissions : Urbanisme et habitat ; Communication et Gouvernance ; Agriculture ; Finances ; Grands travaux ; Commerce, Artisanat et Industrie ; Services à la population ; Développement Touristique ; Environnement ; Culture et Sport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **7** réunions
- **114** délibérations adoptées

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **7** réunions
- **86** délibérations adoptées

AUTRES COMITÉS

- **4** réunions du groupe de travail Déchets Ménagers
- **3** comités de pilotage Relais Petite Enfance
- **1** comité de pilotage Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- **2** conférences des maires
- **1** réunion de secrétaires de mairies
- **4** comités de pilotage du projet tribunal
- **4** comités techniques paritaires
- **2** comités du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
- **6** comités de pilotage Natura 2000
- **5** comités de pilotage Agriculture
- **4** réunions de concertation (scolaire)
- **3** comités de gestion piscine



SUIVI DE LA MUTUALISATION

Une mutualisation des services avec la commune de Vouziers a été mise en œuvre au 1er janvier 2019. Elle prend la forme de **4** conventions de services communs, dont le coût est refacturé par l'intercommunalité à la Ville, pour un montant total de **2 184 257 €**, répartis comme suit :

- services à la population (**43%**)
- services techniques (**34%**)
- administration générale (**19%**)
- urbanisme (**4%**)

La refacturation à la commune se fait au coût réel, en fonction du temps passé majoré de **5%** pour les services sous autorité fonctionnelle unique du maire de Vouziers et de **15%** pour les services sous double autorité. Ces forfaits correspondent aux coûts de formation, déplacements, équipements, médecine du travail et assurances.

SITUATION FINANCIÈRE



DÉPENSES PAR PÔLES DE COMPÉTENCE (investissement + fonctionnement)

Pôle Sport, enfance, culture		
Action culturelle	Fonds de concours Tourelles, subventions aux associations culturelles, frais de projet du tribunal, soutien aux projets pédagogiques, salaires	104 308,42 €
Équipements sportifs	Dépenses des équipements sportifs (hors Argona) et charges diverses	10 337,45 €
Sport et Argona	Dépenses réelles (annuité des emprunts incluse) et salaires	1 455 248,83 €
	Dépenses liées à la participation SIVU/SIVOM pour le transport des élèves, subventions aux associations sportives et assimilées et aux sportifs, prise en charge ligne d'eau du Club Nautique et charges diverses (dont déficit de la piscine)	611 150,21 €
	Sous-total	2 066 399,04 €
Enfance	Dépenses du Relais Petite Enfance	75 459,16 €
TOTAL SPORT, ENFANCE, JEUNESSE		2 256 504,07 €

Pôle Urbanisme, Habitat, Logements		
Dépenses de l'aire d'accueil des gens du voyage		38 701,84 €
Dépenses liées à la planification, logements (annuité des emprunts incluse), tous dispositifs d'aides à l'habitat, contributions ADIL08 et ALE08, salaires		559 634,60 €
TOTAL URBANISME, HABITAT, LOGEMENTS		598 336,44 €

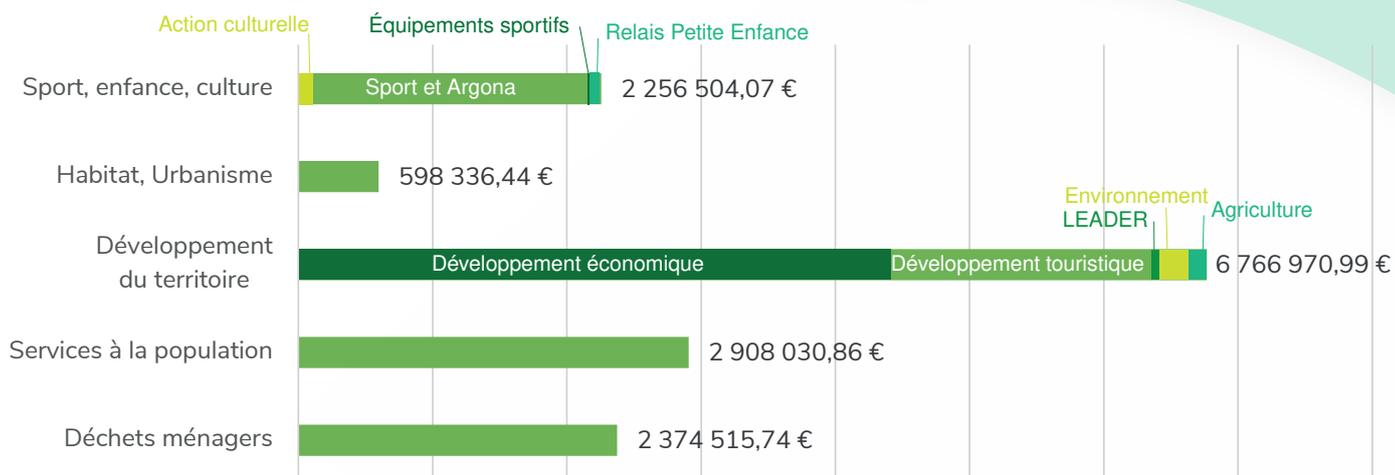
Pôle Développement du territoire		
LEADER	Dépenses LEADER et salaires	63 629,01 €
Environnement	Dépenses Natura 2000 et Trame Verte et Bleue, Maison de la Nature, dispositif d'aide ASA, contribution Entente Oise-Aisne, contribution UDASA, contribution CERFE/URCA, salaires	209 428,28 €
Agriculture	Dépenses PAT, collecte de pneus, étude filière viticole, étude emballage du lait, autres dépenses liées à l'agriculture, contribution point accueil installation	132 454,02 €
Développement économique	Dépenses des budgets annexes PAE, ZAE, et bâtiment d'entreprises (annuité des emprunts incluse)	4 038 761,98 €
	Dépenses des frais de zones, travaux bâtiment WALOR, tous dispositifs d'aide économique, contributions Dynamic Argonne, PLIE, Mission Locale, Ardennes Développement, Initiative Ardennes, GEDA, salaires	375 932,32 €
	Sous-total	4 414 694,30 €
Développement touristique	Dépenses du budget du PAD (annuité des emprunts incluse)	978 104,83 €
	Dépenses de l'aide à l'hébergement touristique, Voie Verte, randonnées, contribution à la SPL Destination Sud Ardennes, fonds de concours à la commune de Buzancy, contribution à la fédération de randonnée, salaires	968 660,55 €
	Sous-total	1 946 765,38 €
TOTAL DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		6 766 970,99 €

Pôle Services à la population		
Dépenses, France Services, FJEPCS La Passerelle, MSP Vouziers et Buzancy (annuité des emprunts incluse), dispositif étudiants, mobilité, contributions CIDFF, France Victimes et FJEPCS La Passerelle, salaires		2 908 030,86 €
TOTAL SERVICES À LA POPULATION		2 908 030,86 €

Pôle Technique		
Traitement des déchets ménagers (tout compris) voir détail en page 16		2 374 515,74 €
TOTAL TECHNIQUE		2 374 515,74 €

TOTAL DÉPENSES PAR PÔLES 14 904 358,10 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PÔLE DE COMPÉTENCE



DÉPENSES HORS PÔLES

Contribution au SDIS	572 222,00 €
Versement à la région pour déploiement fibre	198 960,00 €
Services supports mutualisés	1 772 331,92 €
Reversement aux communes et participation à la péréquation horizontale	820 935,29 €
Agents mutualisés intervenant pour le compte d'une compétence communale	893 182,03 €
TOTAL DÉPENSES HORS PÔLES	4 247 293,79 €

TOTAL DÉPENSES 2022 19 151 651,89 €



PANIER DE RECETTES (investissement + fonctionnement)

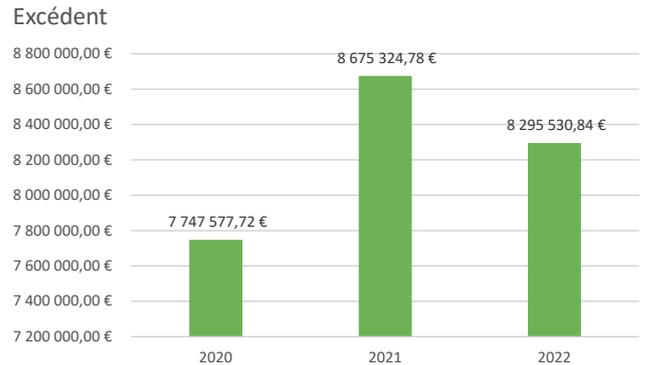
Subventions	1 870 106,98 €
FCTVA	610 667,90 €
Dotations	1 598 355,00 €
Impôts et taxes	4 716 093,03 €
Produit des services et vente de marchandises	1 025 934,25 €
Loyers et redevances	197 935,30 €
Remboursements	191 370,25 €
Redevance Déchets Ménagers	1 809 811,04 €
Produits exceptionnels	75 004,57 €
Reversement des communes	1 597 463,13 €
Opérations d'ordre budgétaire (amortissements, opérations patrimoniales)	881 292,34 €
Report de l'excédent cumulé	8 295 530,84 €
TOTAL RECETTES 2022	22 869 564,63 €

EXCÉDENTS

Évolution des résultats d'exercice



Évolution des résultats cumulés

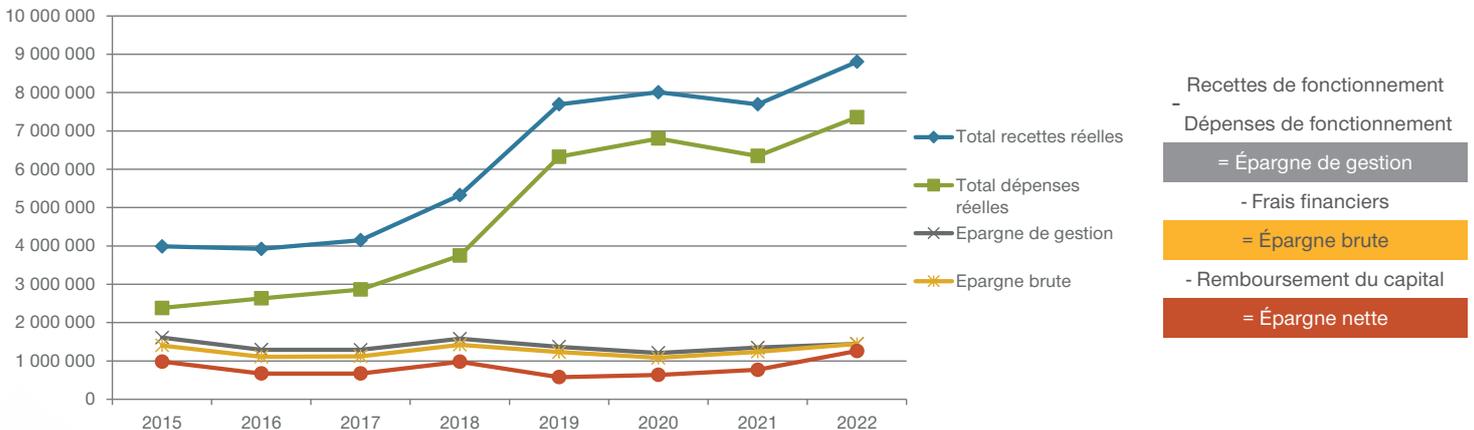


ENCOURS DE DETTE

2017	5,10 ans
2018	3,50 ans
2019	3,29 ans
2020	3,39 ans
2021	3,74 ans
2022	1,40 ans

L'amélioration significative de la capacité de désendettement en 2022 s'explique par des recettes dynamiques, en hausse par rapport aux années antérieures, combinées à un amoindrissement des dépenses, notamment liées à la diminution de la prise en charge du déficit des budgets annexes (piscine et Parc Argonne Découverte en tête). Il en résulte une amélioration de l'épargne brute et de l'épargne nette, de la capacité de financement nette et par conséquent de la faculté de la Communauté de communes à diminuer sa durée de désendettement. Cette tendance reste à confirmer pour 2023 en fonction de la stabilisation des dépenses et des recettes à leur niveau de 2022.

LA CAPACITÉ À ÉPARGNER



L'épargne nette, c'est-à-dire le montant financier pouvant être mis en réserve après liquidation des dépenses de gestion et remboursement de la dette, s'est améliorée en 2022 sous l'effet conjugué de l'augmentation des recettes et d'une stabilisation des dépenses. Elle atteint son niveau le plus haut depuis 2018.

TAUX D'IMPOSITION

La suppression de la taxe d'habitation fait l'objet d'un mécanisme de compensation alimenté par l'attribution d'une fraction de la TVA. Les trois autres taxes ont vu leur taux reconduit par rapport à 2021.

	2020	2021	2022
Taxe d'habitation	6,34 %	/	/
Taxe foncière sur le bâti	4,68 %	4,68 %	4,68 %
Taxe foncière sur le non bâti	7,41 %	7,41 %	7,41 %
Cotisation foncière des entreprises	21,12 %	21,12 %	21,12 %

ORGANIGRAMME des services communautaires

au 31 décembre 2022

107 agents

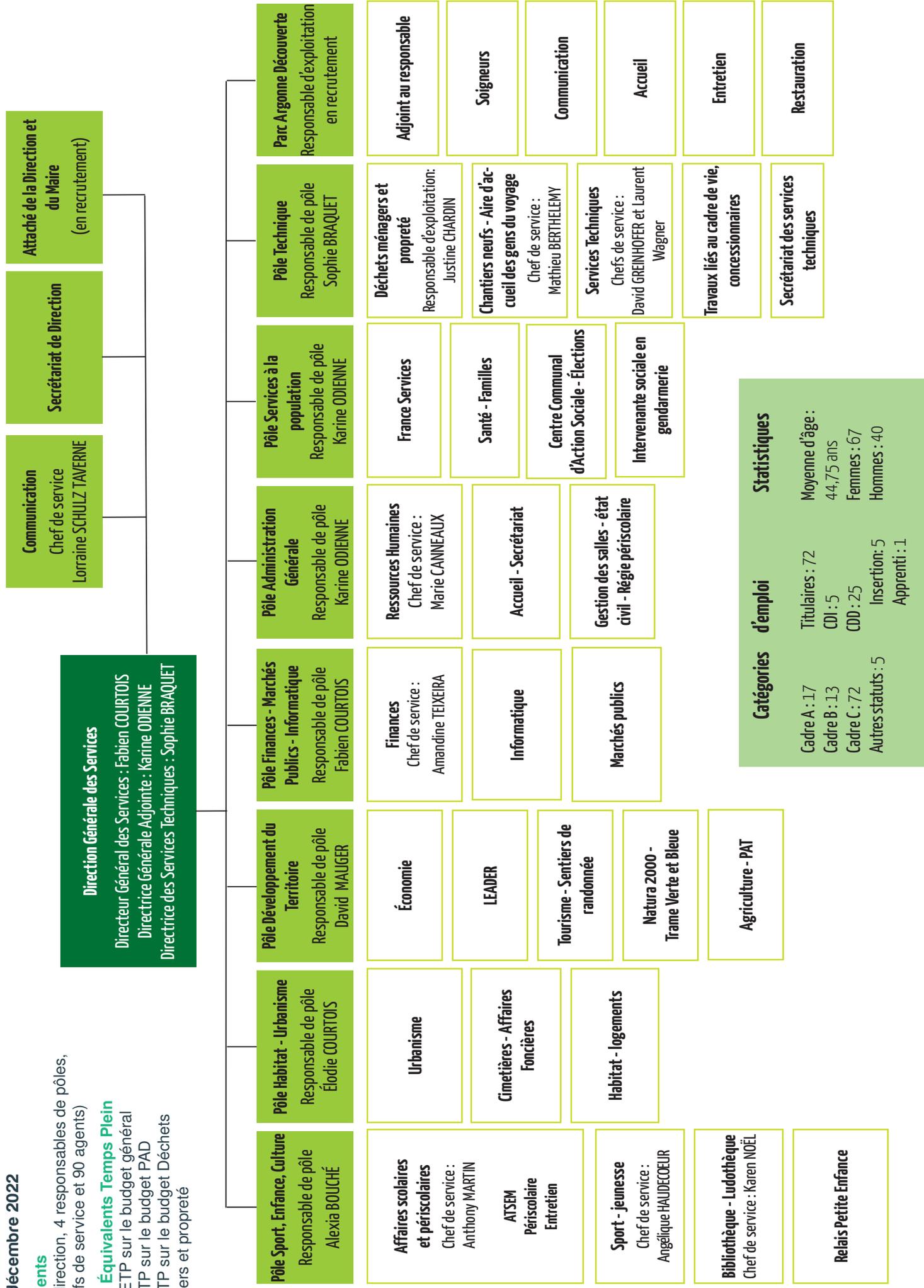
(3 en direction, 4 responsables de pôles, 10 chefs de service et 90 agents)

103,42 Équivalents Temps Plein

88,02 ETP sur le budget général

6,60 ETP sur le budget PAD

8,80 ETP sur le budget Déchets ménagers et propriété



ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE



PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

2 types d'aides existent :

- les **partenariats** (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle). En 2022, ont été versés **67 000 €** répartis comme suit :
 - 49 000 € à l'association Les Tourelles dans le cadre de la convention,
 - 7 000 € à l'association BRONCA,
 - 4 000 € aux associations concernées par une convention cadre : Les Musicales de Louvergny, Les Arts aux Champs, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Vouzinois,
 - 7 000 € au Club Nautique Vouzinois pour l'organisation des classes bleues,
 - 7 172,50 € de soutien aux projets pédagogiques.
- les **subventions ponctuelles** (un projet en particulier) : en 2022, **10 770 €** ont été attribués aux associations culturelles et sportives pour leurs **événements** et **600€** pour la **formation des encadrants sportifs**.



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Contractualisation avec l'association **Pays d'Argonne** pour assurer le conseil, suivi et accompagnement des associations du territoire. L'association met également à disposition des associations du territoire un **parc de matériel** pour l'organisation de leurs événements.



LE CENTRE AQUATIQUE ARGONA



- La **fréquentation** du centre aquatique en 2022, tout public confondu, est de **58 361** entrées (doublée par rapport à 2021), dont :
 - **18 304** entrées «public» (dont les accès à l'espace bien-être balnéo et fitness)
 - **12 232** entrées «activités aquatiques» (aquagym, aquabike... et abonnements)
 - **11 851** entrées «associations et groupes» (associations sportives dont le Club Nautique Vouzinois, centres de loisirs...)
 - **15 974** entrées scolaires (écoles du territoire, écoles hors territoire, établissements secondaires)
 - **9** animations thématiques

Coût du fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Subvention au délégataire	436 748 €	Redevance occupation	41 666,65 €
Accès scolaires (dont collèges - estimation)	29 592 €	Coût total pour la collectivité : 440 772,09 €	
Accès Club Nautique Vouzinois (estimation)	14 060 €	L'objectif fixé dès la construction du centre, de maintenir le déficit de fonctionnement en-dessous de 500 000€ est respecté.	
Autres (dont assurance)	2 038,74 €		
Dépenses totales	482 438,74 €		



RELAIS PETITE ENFANCE

- ANIMATIONS ROULE DOUDOU
 - 80** séances d'animations, **1** sortie pique-nique et **1** animation festive à Noël ont accueilli **91** enfants et **29,2 %** des assistantes maternelles.
 - 6** séances passerelles ont eu lieu pour préparer les enfants à leur première rentrée scolaire.
- ALLO RPE : AU SERVICE DES NOUNOUS ET DES PARENTS EMPLOYEURS
 - 47** assistantes maternelles et **56** familles ont contacté le service pour se renseigner sur le calcul des congés payés et de la mensualisation, la rupture de contrat, la recherche d'un mode de garde... pour un total de **419** prises de contact sur 2022 et **35** entretiens en rendez-vous au siège. **1** Nounou Dating le 11 juin 2022.
- RDV DU RPE : SE FORMER, S'INFORMER
 - 3** assistantes maternelles ont participé à au moins un des **3** RDV programmés en 2022.
 - 17** assistantes maternelles ont bénéficié de la formation continue sur 2 modules et **5** ont participé à 4 séances d'analyse de pratiques.



URBANISME



Planification

- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** : 2 réunions de concertation (avec les personnes publiques associées pour présenter le projet d'aménagement et de développement durable du territoire), 26 réunions de travail avec les communes, 1 réunion publique (définir ce qu'est un PLUi, ainsi que les grandes orientations du territoire pour les 10 prochaines années), 1 comité de pilotage et 1 atelier (travaux sur le zonage réglementaire graphique et écrit du PLUi) et 2 conférences des maires.

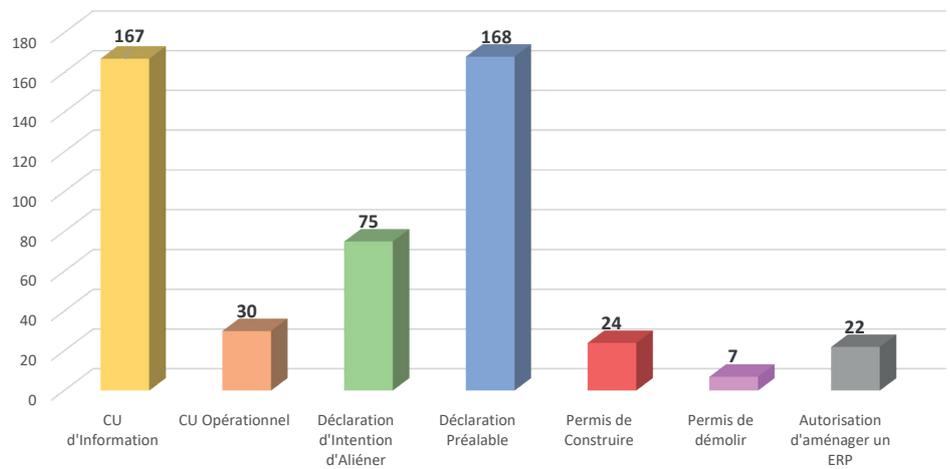
- **Schéma de Cohérence Territoriale Sud-Ardenne** : 14 réunions. Les travaux du SCoT se sont axés sur la validation du **Projet d'Aménagement stratégique** (PAS) qui définit les grandes orientations de développement du territoire du Sud Ardennes sur les 20 prochaines années et des ateliers thématiques sur les orientations à inscrire dans le Document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Instruction Droit des sols

Sur les 14 communes instruites, le service Urbanisme a traité 11% de dossiers en moins par rapport à 2021. Les dossiers sur Vouziers représentent près de 70% des dossiers instruits.

493 dossiers ont été instruits par le service (328 sur Vouziers), dont **24** permis de construire (9 sur Vouziers).

Nombre de DAU instruits par le Service Urbanisme Mutualisé en 2022



HABITAT



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

17 logements communaux étaient gérés par l'Argonne Ardennaise en 2022. Le taux de vacance était de **30,64 %** en 2022, en baisse par rapport à 2021.



AIDE TOITURES-FAÇADES

30 particuliers ont bénéficié de subventions de l'intercommunalité, pour un montant total de **46 497,24 €**.

HABITER MIEUX EN ARDENNES (3^{ème} tranche du PIG 2018-2021)

17 dossiers ont été déposés de janvier à mars 2022 et ont pu bénéficier des aides de l'ANAH, la région Grand Est et de la Communauté de Communes, pour un montant total de **21 950,22 €**. La participation de la Communauté de Communes aux frais de fonctionnement se monte à **4 631 €**.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Aide à l'autonomie : **3** dossiers pour un montant total de **2 700 €**.

La participation de la Communauté de Communes aux frais de fonctionnement se monte à **301,14 €**.

DESTRUCTION DE RUINES

1 dossier a bénéficié d'une subvention de 5 000 €.

SUBVENTIONS

495 € versés à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement pour leurs permanences.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Sur les **5** places (15 caravanes) situées à Vouziers, le taux d'occupation annuel 2022 était de **91,29%**.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES

ACCOR : ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCE EN MILIEU RURAL

- **5** entreprises aidées en 2022 : elles ont reçu en moyenne **13 422,40 €** d'aides à l'investissement.
- Au total, les subventions versées par l'intercommunalité et la Région représentent **67 112 €**.
- Opération prolongée jusqu'au 31/12/2023

AIDE TPE

- **6** entreprises aidées en 2022, avec un montant moyen de **3 117 €**.
- Au total, ce sont **18 702 €** de subventions qui ont été versées.



SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES

- Une participation de **21 200 €** a été versée à la **Mission Locale Sud Ardennes**, pour l'insertion des jeunes.
- La contribution annuelle à l'agence **Ardennes Développement** s'élève à **17 717 €**.
- **6 300 €** ont été remis à **Ardennes Initiative**, afin de participer au développement économique du territoire.
- **2 880 €** attribués à **ACT PLIE (Ardennes Compétences Territoriales - Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi)**.
- **25 000 €** ont été versés à **Dynamic Argonne** pour des actions de dynamisation et animation.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Au 31 décembre 2022, **2 cellules sur 5** de la **pépinière d'entreprises** étaient occupées (1 départ en cours d'année).
- **60 locaux professionnels vacants** répertoriés sur le territoire.
- **1** compromis de **vente** signé pour plusieurs parcelles situées sur la zone d'activité de Vouziers.
- 3 petits-déjeuners avec les entreprises industrielles du territoire.
- **120 contacts** dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets économiques, dont :
 - 52 projets de **création ou de reprise**
 - 54 projets de **développement**
 - 14 demandes **diverses**



ACTIONS DE PROMOTION DU TERRITOIRE

- Publication de **3** dossiers «**Focus Industrie**» dans le Mag' de l'Argonne Ardennaise (Ets. Rouy, Carossière Dufils et Ets. Chopin).
- Marché de relations presse avec Révolution R : **12 communiqués de presse** (dont 3 avec une thématique économique) ont permis **24 retombées médiatiques**. Conception d' **1 livret d'accueil** à destination des nouveaux arrivants et d' **1 dossier de presse** à destination des médias.



ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS

- Affiliation à l'enseigne nationale **Relais d'Entreprises**, afin de favoriser le développement du télétravail et la mise en avant des espaces en Argonne Ardennaise.
- Ouverture de l'espace de Vouziers, le Partage Heures, à la rentrée 2022.
- **2** espaces ouverts : Vouziers et Bairon-et-ses-environs.



TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

- **Walor** : Etat des lieux en 2022 de la toiture en vue de réaliser les réparations.

Le programme Leader est destiné à soutenir des projets de développement rural portés par les acteurs du territoire. En 2022 :

- **5** réunions du GAL, réunissant en moyenne **8** personnes,
- **9** réunions des membres du comité technique,
- **1** groupe de travail pour contribuer à la stratégie locale de développement du GAL.

Pour l'Argonne Ardennaise, ces temps de travail ont permis :

- l'accueil et le conseil de **29** porteurs de projets,
- le dépôt de **13** dossiers de candidature,
- **535 623,76 €** préprogrammés pour des projets ayant fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable,
- **357 516,97 €** programmés pour des projets ayant fait l'objet d'une décision d'attribution définitive.

Préparation de la candidature à la programmation LEADER 2023-2027 :

- **4** réunions de concertation (dont 2 avec des jeunes) ont accueilli **41** participants (dont 26 jeunes),
- **9** réunions du comité de candidature.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- **21** porteurs de projet touristique accueillis et renseignés, en lien avec le chargé de mission LEADER

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Poursuite du travail de structuration d'un GR® de Pays à l'échelle du massif de l'Argonne, en collaboration avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, le comité départemental et les autres territoires de l'Argonne,
- **Grand tour des Ardennes** : poursuite de la réflexion avec l'Agence Départementale du Tourisme et les autres territoires concernés,
- **Ancienne ligne de chemin de fer** : lancement et suivi des études de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) sur les perspectives de développement autour de la voie ferrée,
- **Buzancy – Augeard – Samaritaine** : finalisation et suivi de l'étude ANCT sur la redynamisation de cette partie historique de la commune.



SENTIERS DE RANDONNÉE

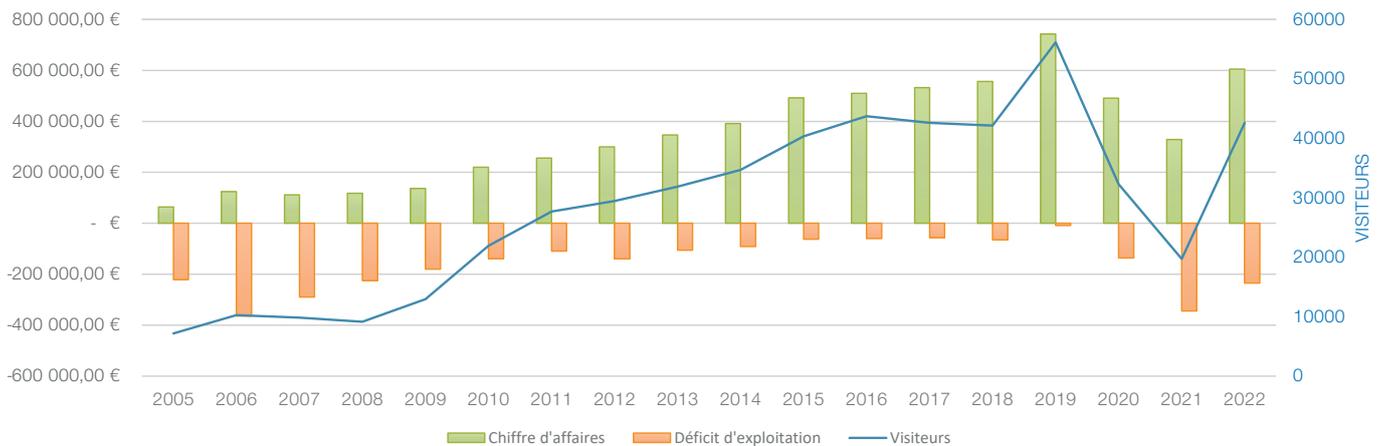
- Finalisation des chantiers de balisage en cours sur les sentiers communautaires et ouverture de l'ensemble du réseau aux usagers : + 100 nouveaux kilomètres sur 6 sentiers en domaniale de la Croix- aux-Bois.
- Déroulement de la stratégie de communication liée aux sentiers : édition de la carte générale des itinéraires balisés et des fiches sentiers.
- Développement d'un outil de carte interactive conjuguant sentiers, territoires et dates de chasse; actions de communication sur cette thématique (via des flyers et sur internet).
- Mise en place et coordination de l'entretien annuel des sentiers (2 passages par an) sur 60 km.
- Réflexion et recherches sur le développement d'un circuit historique au cœur de Buzancy.
- Définition d'un groupement de commandes pour le déploiement de la signalétique Voie Verte avec les communes bordant l'itinéraire de la Voie Verte Sud-Ardenne.
- 2 sorties randonnées thématiques proposées en faveur d'Octobre Rose.
- 1 sortie de présentation des sentiers de randonnées et du potentiel touristique du territoire avec les étudiants du lycée agricole de Rehel.

AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE SUR SENTIER

- Finalisation des études liées au projet d'observatoire ornithologique au Vieil-Étang de Bairon, recrutement des prestataires, dossier de financement et lancement des travaux de maçonnerie à l'hiver 2022.



PARC ARGONNE DÉCOUVERTE



LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU PARC ARGONNE DÉCOUVERTE

L'année 2022 a été marquée par une forte reprise de la fréquentation et donc du chiffre d'affaires en billetterie (doublé par rapport à 2021), boutique (+63,26%) et restauration (+93%).

Billetterie	432 298,07 €
Boutique	67 621,64 €
Restauration	110 513,55 €
Autre	5 012,26 €
Chiffre d'affaires 2022	605 421 €

Excédent brut d'exploitation : - 235 128 €



- Le couple de loups arctiques a donné naissance à **5** louveteaux en 2022. **1** aigle des steppes et **2** cigognes blanches sont également nés au Parc l'an dernier.
- **605 421 €** de chiffre d'affaires.
- **235 128 €** de déficit d'exploitation.
- **42 573** visiteurs en 2022, (**64 %** ne viennent pas des Ardennes : ces visiteurs sont issus du flux touristique).
- **403** abonnés au Pass Illimité.
- **209** séances **Animalier d'un jour**.
- Notoriété : **22 151** abonnés aux réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram).
- **Réputation sur internet** (note moyenne des avis des visiteurs) : de **4,3 / 5** en moyenne sur les plateformes (Facebook, Google et Trip Advisor).
- **Médias** : **22** sujets (presse, TV et radio).
- Indice de **satisfaction** (enquête sur site) : **4,44/5**.
- Le **Centre de Soins** a pris en charge **173** animaux.
- **Travaux** : réfection de la toiture du bâtiment principal, construction d'une étable à la ferme et d'un bâtiment de convalescence au centre de soins. Investissement dans un tracteur Kubota.



ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Année 2022 marquée par la création de l'Office de Tourisme intercommunautaire Destination Sud-Ardenne, dont l'Argonne Ardennaise est co-actionnaire avec le Pays rethélois.

- **237 acteurs touristiques** référencés;
- **7 500 brochures** diffusées activement;
- **2 046 personnes** renseignées en direct dans les 2 points d'accueil de l'Office de Tourisme (86% françaises);
- Les échoppes du Sud-Ardenne : création à Rethel et réouverture de la boutique de produits locaux à Vouziers (**109 références** en 2022);
- L'Office hors les murs : **39 jours sur stands et salons**, de Paris à Lille, en passant par Reims, Bairon, Sedan, Libramont, Sainte-Ménéhould...;
- Réseaux sociaux : **6 113 abonnés** sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn);
- Lancement de nouveaux **ateliers numériques** à destination des acteurs touristiques;
- **5 agents à temps plein + 1 étudiante** en alternance (dont création d'un nouveau poste : communication/marketing);
- **8 réunions** du Conseil d'Administration en 2022 pour construire le plan d'actions de ce nouvel Office de Tourisme (la moitié des administrateurs sont des élus de l'Argonne Ardennaise).

La fin d'année 2022 a été marquée par la création de la charte graphique Destination Sud-Ardenne, avec logo et plan d'actions marketing en phase avec les atouts du territoire.



TAXE DE SÉJOUR

63 725,03 € ont été collectés en 2022, au titre des déclarations de nuitées des **hébergeurs** pour le second semestre 2021 et le premier semestre 2022.

TRAME VERTE ET BLEUE

« Ma Haie pour les hérissons », programme répondant à l'appel à projet Trame Verte et Bleue de la Région Grand Est, et visant à maintenir et reconstituer un réseau écologique permettant la circulation, l'alimentation, le repos et la reproduction de la faune sauvage, s'est poursuivi sur notre territoire. Ce programme, lancé en 2019, a pour objectifs de sensibiliser la population à la biodiversité, d'inciter à la plantation d'arbres et d'aménager des abris pour les animaux sauvages. Il se décline en plusieurs types d'actions avec en point d'orgue, chaque automne, une commande groupée de plants et divers équipements.



Ma Haie pour les hérissons



MA HAIE POUR LES HÉRISONS

- Finalisation de l'opération par la conception et installation de 3 panneaux pédagogiques sur la TVB et 27 bornes d'identification des variétés d'arbres fruitiers dans 4 vergers communaux (Marcq, Sommauthe, Vandy et Grandpré).
- 1 formation à la taille des arbres fruitiers à noyaux à Vouziers en septembre 2022, avec Croqu'Ardenne qui a réuni 15 participants.
- Rédaction du rapport bilan de l'opération (2019-2022) et versement de 100% des subventions attendues par la Région Grand-Est.
- Préparation de la nouvelle candidature à l'appel à projet TVB Grand-Est en partenariat avec les associations locales (ReNard, Réseau Biodiversité pour les Abeilles, Maison de la Nature, Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne).



GEMAPI

6 Associations Syndicales Autorisées (ASA) aidées pour la réalisation de travaux d'entretien et restauration de cours d'eau (subventionnés à 40%). La vocation des ASA est d'entretenir certains cours d'eau, sur un périmètre donné, pour le compte et avec la participation financière des propriétaires riverains. **34,7 km** linéaires de **cours d'eau** restaurés ou entretenus.



NATURA 2000



LE ZONAGE NATURA 2000

- **6 sites** sont concernés : Marais de Germont, Prairies d'Autry, Prairies de la Vallée de l'Aisne, Étangs de Bairon, Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire, Vallée de l'Aisne à Mouron.
- **7 139 ha** liés à des **milieux humides** (1/3 des communes de l'Argonne Ardennaise sont directement concernées).



SENSIBILISATION

- **16** sorties nature organisées avec le **Regroupement des Naturalistes Ardennais**, le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne** et la **Maison de la Nature**, 4 animations en salle et 2 présences sur stand.
- **502 participants** au total dont 63% originaires de l'Argonne Ardennaise.
- Programme scolaire « Vous avez dit Natura 2000 ? » pour les cycles 2 et 3 : **950 élèves** sensibilisés pour **41 classes** inscrites.

TRAVAUX DE SUIVI

- Suivi des chiroptères du site 53 «Prairies de la Vallée de l'Aisne» par le ReNard;
- Poursuite du travail de réflexion sur la mise en place d'une étude hydraulique sur le site 42 «Marais de Germont-Buzancy» ;
- Partenariat technique pour la mise en place du projet HYMAGE «Hydrodynamique, qualité et capacité de résilience des zones humides - exemple d'un site pilote à fort enjeu écologique : les marais de Germont» porté par un groupe de laboratoires de recherche dans le cadre de la ZARG;
- Poursuite du travail de sensibilisation autour des Espèces Exotiques Envahissantes;
- Poursuite du travail lié au projet de modification de périmètre du site 53 «Prairies de la Vallée de l'Aisne»
- Dépôt de candidatures pour la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur la nouvelle programmation 2023-2027 sur les 4 sites à vocation agricole;
- Dépôt d'une candidature pour le renouvellement de la reconnaissance «Territoire Engagé pour la Nature» 2023-2025;
- Études préalables, consultation et démarrage des travaux de création d'un observatoire ornithologique en bordure du Vieil-Étang de Bairon (complément du sentier Natura 2000).



PROJETS ET ADMINISTRATION DU SERVICE

- **6** comités de pilotage;
- Réalisation de **12** dossiers d'évaluation des incidences et veille écologique.



L'animation des 6 sites Natura 2000 de la 2C2A est cofinancée par l'Union européenne
L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le FEDER



- **Maison de la Nature** : Nettoyage du terrain acté et commandé en 2022.

AGRICULTURE



PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)

- **75** rencontres effectuées avec les **acteurs du territoire**, dans le cadre du diagnostic :
 - Restauration hors domicile : 7 rencontres
 - SIVU/SIVOM : 7 rencontres
 - scolaires : 8 rencontres
 - justice sociale : 6 rencontres
 - partenaires divers : 38 rencontres
 - Commerces de proximité : 9 rencontreset **11 animations**
- **2** réunions du **comité de pilotage**
- **53** personnes présentes à la **réunion de concertation**
- **5 animations «A + dans le bus»** (échanges sur l'alimentation et les productions locales, présentation du PAT et enrichissement du diagnostic : questionnaire à destination des habitants) ayant touché **71 personnes**.
- **1** animation «**Alimentation des aidants**» (échanges sur l'alimentation et la cohabitation avec personne malade, l'alimentation et le veuvage, présentation du PAT et enrichissement du diagnostic : questionnaire à destination des habitants) ayant regroupé **9 personnes**.
- Octobre rose : **5 boulangeries** qui ont participé au challenge Octobre rose, **300 personnes** touchées par le temps fort Octobre rose sur le marché des producteurs.
- Semaine du goût : **177 enfants**, en partenariat avec le FJEPCS La Passerelle, la Protection Maternelle et Infantile, la Mission Locale et le lycée Jeanne d'Arc - établissements concernés : Pôle scolaire Dora LEVI (Vouziers), l'établissement Saint-Louis, l'institut médico-éducatif de Dricourt et la section SEGPA du collège Paul Drouot.
- Finalisation et validation d'un **plan d'action opérationnel**
- **Colis de fin** d'année **100% local** : le PAT a accompagné la ville de Vouziers pour la préparation de colis à destination de **459 personnes** sur Vouziers et **20 personnes** sur Terron-sur-Aisne.



STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE VITICOLE

- Une **étude de faisabilité** a été financée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et coordonnée par la Communauté de Communes.
- **3** rencontres de **porteurs de projets (3)** et de **personnes intéressées (64)** par le sujet
- Temps fort vin n°2 (04/03/2022) : **53 personnes**
- **1** réunion du **comité de pilotage**
- Création d'un «**Guide méthodologique du nouveau viticulteur Ardennais**»



EMPAQUETAGE DE LAIT

La Commission Agricole a souhaité mener une étude de faisabilité pour vérifier si la création d'une unité d'emballage de lait apparaîtrait envisageable sur le territoire, dans l'objectif de consolider les exploitations existantes – voire de les développer. L'étude ne concerne pas uniquement l'Argonne Ardennaise mais a minima les Ardennes et départements limitrophes. Cette étude est financée par la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, la banque des territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

- **2** réunions du **comité de pilotage**



CONCOURS INNOV'ACTION

- Ce concours a été lancé afin de récompenser les innovations locales en agriculture et sylviculture sur le territoire de l'Argonne Ardennaise.
- **11 candidatures** reçues, **2 réunions** du jury et **2 lauréats** lors de la **remise des prix** du 20 septembre 2022 : «Grains du coin» et «Drive fermier de Vouziers»



FRANCE SERVICES

- **5078** actes réalisés à Vouziers (+38,25%), **1 575** actes dans les permanences en bourg-centres (nouveau 2022) et **59** actes délocalisés à la demande.
- Les animatrices ont bénéficié de **8** journées de formation et d'une dizaine de webinaires sur des thèmes variés.



SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

- **33** bourses ont été attribuées pour l'année scolaire 2021/2022 à des jeunes issus du territoire, pour financer la poursuite de leurs études après le baccalauréat.
- Montant total : **37 650 €**, soit une moyenne de **1 140 €** par étudiant.



INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE (ISG)

- Interventions sur l'arrondissement de Vouziers (soit 118 communes)
 - **579** entretiens avec l'usager
 - **346** contacts avec les partenaires (entretien téléphonique, rencontres,...)
 - **4** rédactions d'une information préoccupante (IP) ou d'un signalement (mineur, majeur...)
 - **42** réunions (équipe, concertation, analyse de la pratique, présentation, etc.)
- Sur l'année 2022, l'ISG a été saisie **330** fois. La saisine par la gendarmerie représente 55 % et la saisine externe 45 % (cela concerne majoritairement des saisines directes par l'usager). Sur les 330 situations traitées, **80 %** ne sont pas connues des services sociaux. Cela positionne l'ISG comme l'interlocuteur premier pour beaucoup de personnes et familles avec des difficultés sociales et/ou familiales.
- Les victimes constituent **22 %** des personnes rencontrées majoritairement des femmes dans la tranche d'âge de 26-60 ans.



MOBILITÉ

- **Bornes électriques** : **8** bornes installées sur les 8 prévues, à raison d'une borne (modèle accéléré avec 2 prises, temps de chargement 2h) : Buzancy, Bairon et ses environs, Lac de Bairon, Grandpré, Machault, Monthois, Vouziers (2 bornes).
- **948** sessions de recharge (1 489 h), dont 564 abonnés, représentant **24 179 kwh**.
- **1** comité de pilotage Mobil'Argonne



EXTENSION DU FJEP CS LA PASSERELLE

- Chantier réceptionné en juin 2022, un arrêté d'ouverture des locaux a été pris avec une date effective au 5 Septembre 2022. Montant total de l'opération : **1 704 983,18 € HT**
- Financements :
 - Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise : 651 483,18 €
 - Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes : 200 000 €
 - Région Grand Est : 187 500 €
 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 352 000 €
 - Conseil départemental des Ardennes : 200 000 €
 - Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) : 50 000 €
 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 64 000 €





PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

- **Partenariats** (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle) : en 2022, **91 650,91 €** ont été versés comme suit
 - 89 590,91 € au FJEPCS La Passerelle dans le cadre de la convention annuelle,
 - 800 € à Forhom - Aide aux victimes pour leurs permanences,
 - 1260 € au CIDFF pour leurs permanences,
- **Subventions ponctuelles** (un projet particulier) : en 2022, **9 472,5 €** ont été attribués aux associations suivantes
 - 1000 € à la Croix-Rouge,
 - 300 € à l'APAJH,
 - 1 000 € pour France AVC.



CHARTRE TERRITORIALE AVEC LES FAMILLES

- Poursuite des **5 groupes de travail** en 2022 :
 - Bien vivre ensemble : 2 rencontres
 - Culture, sport et loisirs : 2 rencontres
 - Santé et accès aux soins : 1 rencontre
 - Bien vivre et s'épanouir dans son rôle de parent : 5 rencontres
 - Informer, s'informer et mieux communiquer : 2 rencontresFusion des groupes «Bien vivre ensemble» et «Culture, sport et loisirs» à partir de mai 2022 : 4 rencontres

- **4 actions organisées** en 2022 :

→ **Mise en place d'une journée intergénérationnelle, le samedi 16 avril 2022**

Chasse aux œufs organisées dans 14 communes du territoire de la charte et prises en charge par les municipalités et/ou comités des fêtes. Après-midi festif avec jeux de société, goûter et spectacle à Buzancy : **220 participants** sur un territoire de 2 200 habitants. 98 % des participants se sont déclarés satisfaits de la journée (189 voix exprimées).

→ **Déploiement de l'application PanneauPocket à l'échelle intercommunale à partir de juillet 2022**

Le groupe de travail « Informer, s'informer et mieux communiquer » a sollicité l'EPCI pour un abonnement de la collectivité avec accès pour chaque commune à l'application PanneauPocket. Cette demande a été présentée par les maires présents dans le groupe de travail au Conseil Communautaire.

→ **Organisation de quatre demi-journées d'animations culturelles, les samedis 17 et 24 septembre 2022 à Bayonville, Tailly, Bar-les-Buzancy et Sommauthe** :

Ateliers multiculturels animés par Juliette Cheriki-Nort (art-thérapeute et animatrice nature)

Jeux d'extérieur animés par le centre social FJEPCS La Passerelle

Proposition de prêt de livres par les bénévoles de la bibliothèque de Buzancy et du point lecture de Boul't-aux-Bois

110 participants sur les quatre demi-journées d'animation

→ **Organisation d'un temps-fort intergénérationnel « Octobre Rose », le dimanche 9 octobre à Buzancy :**

7 associations de secteur de Buzancy impliquées

9 producteurs de l'association « Richesses d'Ardenne » présents

Animation musicale réalisée par un groupe local « Les Approximatifs » (photo ci-contre)

Spectacle de magie réalisé par le Docteur Nanji

300 visiteurs tout au long de la journée



SANTÉ



MAISONS DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLES

- **2 maisons ouvertes** à Vouziers et à Buzancy (ouverte en 2021)
- **Vouziers (Maison de santé Avetant)** : Montant total des travaux : 1 045 000 €
 - Financements :
 - Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise : 342 427 €
 - Région Grand Est : 275 000 €
 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 157 573 €
 - Conseil départemental des Ardennes : 110 000 €
 - Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) : 100 000 €
 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 60 000 €
 - Durée des travaux : 12,5 mois du 15/11/2021 au 01/12/2022 (date de la réception)
 - Ouverture de la maison de santé : 05/12/2022
 - Surface : 792 m²
 - 17 praticiens et 8 spécialités (diététique, infirmières libérales, kinésithérapie, médecine générale, orthophonie, psychologie, urologie et orthodontie).



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- **7 axes stratégiques** : **37** fiches actions (28 actions en cours, 3 actions en attente, 5 actions terminées, 1 action suspendue). 87% des fiches actions sont engagées ou terminées.
- Pilotage de l'action : l'Argonne Ardennaise et ses **11** partenaires
 - FJEPCS La Passerelle : 9 actions
 - Groupement Hospitalier Sud-Ardenne : 2 actions
 - Argonne Ardennaise : 12 actions
 - Fédération Sports pour Tous : 1 action
 - Réseau Sport Santé Bien Être : 1 action
 - Ass. d'appui aux professionnels de santé : 2 actions
 - SOS Hépatites : 3 actions
 - Maison des Adolescents : 2 actions
 - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 1 action
 - Maison de la Nutrition : 1 action
 - Mission Locale Sud-Ardenne : 1 action
 - Ligue contre le Cancer des Ardennes : 2 actions

DÉCHETS MÉNAGERS



FOCUS SUR LE BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

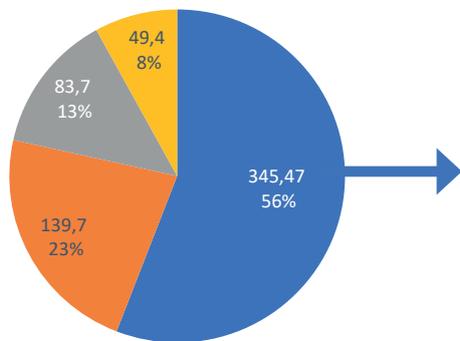
Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est un service public industriel et commercial, il est donc dans l'obligation de s'équilibrer indépendamment des autres budgets de la Communauté de Communes.

DÉPENSES	RECETTES
2 374 515,74 €	2 373 975,82 €
Charges de personnel 329 845,13 €	Vente de marchandises 251 780,89 €
Frais d'intérêts 203,39 €	REOM 1 809 811,04 €
Autres charges de fonctionnement et d'investissement 1 856 694,75 €	Soutien à la tonne triée 312 383,89 €
Emprunts 27 882,87 €	
Amortissements 129 880,60 €	
Provisions 30 000 €	

- **9 334** redevables (foyers et entreprises) pour **17 181 habitants**
- **49 416** passages dans les **6 déchèteries** du territoire

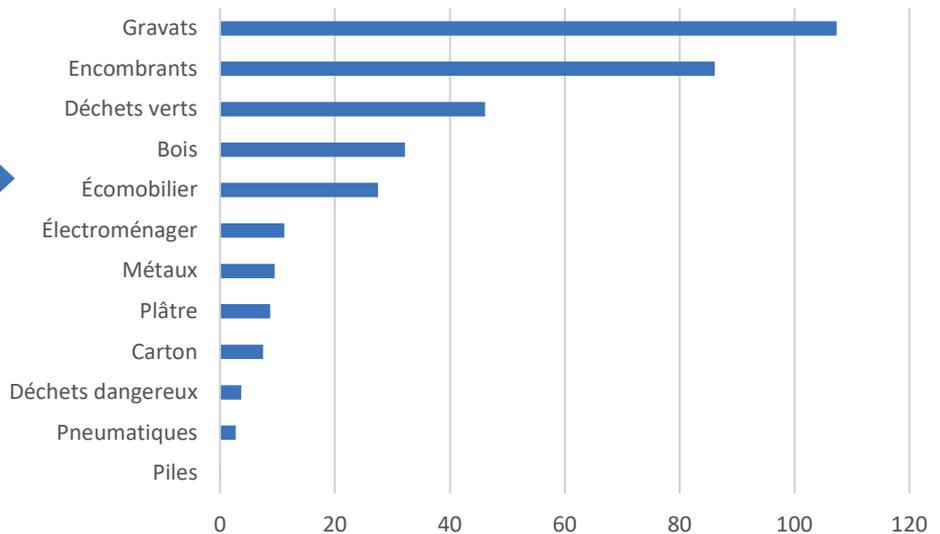
CE QUE L'USAGER « TYPE » PRODUIT PAR AN

Collecte globale en kilos par an et par habitant



- Dépôts en déchèterie
- Déchets résiduels (porte-à-porte)
- Déchets recyclables (points d'apports volontaires)
- Verres (points d'apports volontaires)

Détail des dépôts en déchèteries en kilos par an et par habitant



En 2022, les habitants de l'Argonne Ardennaise se sont rendus moins souvent en déchèterie (-16%) mais pour un volume global de déchets équivalent à 2021. L'année 2022 est marquée par une baisse de près de 20% des métaux mais d'une augmentation de 26,3% des gravats.

La **qualité du tri s'est améliorée** (plus de dépôts en points d'apports volontaires des verres et multi-matériaux), et le poids des poubelles résiduelles a diminué de plus de **8%**.

- **3 animations** sur la prévention des déchets ont été réalisées
- les **gobelets réutilisables** ont été prêtés pour des événements à **17 reprises**



44-46 rue du Chemin Salé

08 400 VOUZIERS

Tel : 03 24 30 23 94

www.argonne-ardennaise.fr

Page Facebook : @argonne.ardennaise

Panneau Pocket : CC Argonne Ardennaise

Conception : Argonne Ardennaise - Septembre 2023

